

**COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL  
DE LA COMMUNE DE CESCAU**  
Séance du 28 mars 2019

-----

**Présents** : Mmes/MM. BEAUSSART Nadia, BOIRON Cyrille, COUMEIGT-DIT-JACQUET Bernard, ENCARNANÇAÕ Sylvie, LAFITTE Hervé, LAMARLERE Thierry , LACOSTE-LABRIT Philippe , LAMOUREUX Sébastien, MONLAU Alain et NARBARTE Jérôme - formant la majorité des membres en exercice –

**Absent(s)/Excusé(s)** : Mmes/M. CANDESSOUSSENS Cécile, FERKI Lydia , HELVERT Céline, SARRAT Laurence, TOULOU David.

**Secrétaire de séance** : Mr MONLAU Alain.

\* \* \*

Validation du compte rendu du 7 mars 2019

- Adopté à l'unanimité des membres présents.

Délibération : Vote du compte de gestion 2018 :

Le Compte de Gestion est adopté à l'unanimité

Délibération : vote du compte administratif 2018 :

2018 baisse de 3,7% des dépenses de Fonctionnement par rapport à 2017

-Dépenses de Fonctionnement de 212 517,77 €

-Recettes de Fonctionnement de 430 713,13 €

-Dépenses nettes d'Investissement 368 322,92 €

-Recettes nettes d'Investissement 318 865,90 €, pour un reste à réaliser de 13 077,60 €

Voté à l'unanimité.

Délibération : affectation des résultats 2018 :

Adopté à l'unanimité. Voir tableau ci-joint.

Délibération : vote du Budget Primitif 2019 :

Dépenses de Fonctionnement : 451 686 €

Recettes de Fonctionnement : 451 686 €

Dépenses d'Investissement : 644 391 €

Recettes d'Investissement : 644 391 €

Adopté à l'unanimité

COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL  
DE LA COMMUNE DE CESCAU  
Séance du 28 mars 2019

Délibération : demande d'attribution du fond de concours pour la MAP (maison d'accueil périscolaire).

Montant prévisionnel de 130 187 €, alloué par la CCLO suite au vote du Conseil Communautaire du 18 mars 2019.

Adopté à l'unanimité

Questions diverses :

-Réunion de chantier. C.R (compte rendu) T.LAMARLERE. Les travaux avancent bien, le charpentier attaquera fin avril.

-Compte Rendu du litige opposant Monsieur Juncca-BOURRIE à la Commune. Monsieur Le Maire fait lecture de la réunion contradictoire du 6 février 2019 et du rapport du cabinet SARRATEC consécutif à l'expertise.

-Association de la Maison de la Chasse, suite à l'Assemblée Générale extraordinaire du 22 mars 2019, les ACCA de trois communes veulent se retirer : Bougarber-Beyrie-Viellenave d'Arthez, prétextant des désaccords entre chasseurs.

\*\*\*

\* \*

\*\*\*